

Pour la France, quelle Europe après la crise ?

La crise des dettes souveraines a ébranlé l'Union européenne jusque dans ses fondements. Expression d'une redistribution des rapports de force, des termes de l'échange, de la croissance et du développement à l'échelle mondiale, il s'agit d'une crise mondiale qui est d'abord apparue en 2007 aux Etats-Unis avant de franchir l'Atlantique et de cibler les faiblesses structurelles des économies européenne, leur déficit et leur endettement. Ce « grand chambardement » n'est pas terminé.

Dans les premières phases de cette tourmente, la France a plutôt bien résisté, jouant un rôle moteur dans les initiatives internationales, obtenant la création du G20, mobilisant le FMI, construisant avec l'Allemagne le mécanisme de soutien indispensable pour venir en aide aux Etats européens en difficulté. Elle n'est désormais pas épargnée par ses déficits, récurrents depuis près de 30 ans, et par son niveau d'endettement, qui s'établit désormais à 85,8% du PIB.¹

Le gouvernement du président Sarkozy a entrepris depuis deux ans de corriger une gestion publique dispendieuse. Une réforme des retraites a été votée, un plan d'économies budgétaires a été adopté, mais en cette mi- 2012, le déficit public de la France continue de se monter à 5,2% du PIB² et de nouveaux efforts sont à venir, ne serait-ce que pour respecter les engagements européens formalisés dans le nouveau Traité sur la stabilité, la coordination et la gouvernance au sein de l'Union économique et monétaire.

C'est dans ce contexte qu'est intervenue l'élection présidentielle, le scrutin le plus important dans l'Hexagone, où le président de la République, de par ses pouvoirs étendus, peut influencer l'ensemble de la décision politique. Au cours de la campagne électorale qui a précédé le vote, la France a montré des évolutions dans les sentiments des Français envers la construction européenne. Tous les grands partis politiques se déclarent européens et seuls les extrêmes, spécialement à droite, ont marqué des réserves. Ainsi, le Front National a réclamé la sortie de l'euro et un mini-parti se réclamant du général de Gaulle a mené campagne contre la monnaie unique. Même la gauche extrême (ex-communiste), qui a fait une percée remarquable, n'a pas critiqué le principe de l'Union monétaire. C'est une évolution importante quand on se souvient du référendum du 29 mai 2005 par lequel les Français ont rejeté le projet de Traité établissant une constitution pour l'Europe par 54,67 % des voix³. Pour autant, la campagne électorale n'a pas épargné les institutions européennes. Les deux candidats finalistes ont rivalisé de propositions pour « changer l'Europe », expression qu'ils ont tout deux utilisée, l'un pour menacer de suspendre partiellement les accords de Schengen en l'absence d'une réforme permettant de mieux contrôler l'immigration, l'autre pour mettre en cause le Traité sur la stabilité, la coordination et la gouvernance au sein de l'Union économique et monétaire (TSCG), autrement appelé *Fiscal compact*, qui, selon lui, ne prend pas suffisamment en compte l'impératif de soutien à la croissance. Ce dernier slogan est devenu une exigence lors des premières rencontres internationales du G8, du G20, de l'OTAN et de l'Union européenne auxquelles il a participé après son entrée en fonction.

La crise de la dette en Europe a, en effet, suscité beaucoup d'inquiétudes chez les Français, traditionnellement tournés vers l'épargne. Si leurs sentiments demeurent majoritairement pro-européens, ils manifestent de nouvelles attentes envers la construction communautaire.

¹ Niveau d'endettement pour l'année 2011, tel qu'il a été rendu public par Eurostat le 23 avril 2012 : http://epp.eurostat.ec.europa.eu/cache/ITY_PUBLIC/2-23042012-AP/FR/2-23042012-AP-FR.PDF

² Déficit public pour l'année 2011, tel qu'il a été rendu public par Eurostat le 23 avril 2012 : http://epp.eurostat.ec.europa.eu/cache/ITY_PUBLIC/2-23042012-AP/FR/2-23042012-AP-FR.PDF

³ Résultats officiels du référendum du 29 mai 2005 : http://www.interieur.gouv.fr/sections/a_votre_service/resultats-elections/rf2005/000/000.html

Pour comprendre ces paradoxes et tenter de cerner ce que sera la politique européenne du nouveau président de la République élu le 7 mai, il faut s'interroger sur les relations entre les Français et la construction européenne, puis mesurer leurs réactions face à l'action de l'Union dans la crise.

Un partenaire européen turbulent

Il est indiscutable que, pour la France, l'engagement européen est l'un des fondements de sa politique étrangère et de son action extérieure.

La France a cependant l'habitude de défrayer la chronique et d'être un partenaire européen difficile. Du refus en 1954, de la Communauté européenne de Défense⁴ pourtant proposée par la France, aux deux vetos français à l'entrée du Royaume-Uni (1963 et 1967) et de la crise dite de la « chaise vide » (juin 1965-janvier 1966), jusqu'au refus du projet de Traité établissant une Constitution pour l'Europe, pourtant rédigé sous la présidence d'un Français⁵, la France surprend toujours ses partenaires, qui ont du mal à suivre ses changements d'humeur et son attachement à la souveraineté nationale de ses citoyens.

La France ne se prive jamais d'exprimer à haute voix des idées nouvelles qu'elle s'étonne de ne pas voir partagées par ses partenaires. Elle est souvent suspectée de vouloir démultiplier sa puissance à travers l'Europe plutôt que de jouer le jeu de la construction progressive d'une Europe unie. Accusée de privilégier l'alliance avec l'Allemagne en vue d'instaurer un « condominium » sur l'Union, notamment à l'occasion de la crise des dettes souveraines, la France trouve naturel que les pays les plus importants par l'économie et la population, conduisent l'Union. Elle s'attire souvent, pour ces raisons, beaucoup de critiques des autres Etats membres. Elles portent sur la place prépondérante prise par les deux pays au sein de l'Union européenne et sur le caractère intergouvernemental du processus de décision. En novembre 2011, par exemple, le député de la Ligue du nord Massimo Polledri a violemment critiqué, dans une intervention à la Chambre, le « directoire franco-allemand »⁶. De façon similaire, le 20 avril 2012, l'ambassadeur de Suède en France, Gunnar Lund, n'a pas hésité à critiquer publiquement « une dérive intergouvernementale en Europe », posant un problème pour les petits et moyens Etats.⁷ Au Parlement européen, le 16 novembre 2011, les chefs du Parti populaire européen, des Libéraux et des verts, ont tous trois mis en garde contre le risque d'une Union européenne à plusieurs vitesses qui résulterait de la gestion de la crise de la dette et appelé à respecter la méthode communautaire, l'impulsion donnée par la France et l'Allemagne n'étant pas suffisante à leurs yeux.⁸

De tels critiques ne manquent pas de fondement. Elles trouvent leur explication dans la vision française du projet européen.

En effet, la France a conscience d'être un membre fondateur de l'Union européenne et d'avoir été à l'origine de la construction européenne. C'est Robert Schuman, son ministre des Affaires étrangères, qui, sur une idée de Jean Monnet, lance le 9 mai 1950 le projet d'unification européenne et définit ce qui deviendra la méthode communautaire : progressivité du processus

⁴ Voir au sujet de la CED: <http://www.assemblee-nationale.fr/histoire/ced/sommaire.asp>

⁵ Valéry Giscard d'Estaing, ancien Président de la République française de 1974 à 1981.

⁶ Article du Monde daté du 12 novembre 2011 : http://www.lemonde.fr/europe/article/2011/11/12/un-depute-italien-s-insurge-contre-le-directoire-franco-allemand-qui-s-apprete-a-prendre-le-pouvoir_1603012_3214.html, et vidéo sur le site du quotidien italien « La repubblica » <http://video.repubblica.it/dossier/berlusconi-dimissioni-governo-2011/il-leghista-parla-in-francese-in-polemica-con-l-asse-franco-tesesco/80573/78963>

⁷ Entretien de M.Gunnar Lund avec « le cercle des européens » le 20 avril 2012. : <http://www.ceuropeens.org/interview/sem-gunnar-lund-ambassadeur-de-suede/la-derive-intergouvernementale-de-leurope-nous-pose-p>

⁸ Débat du 16 novembre au Parlement européen sur la gouvernance économique : <http://www.europarl.europa.eu/sides/getDoc.do?pubRef=-//EP//TEXT+CRE+20111116+ITEM-005+DOC+XML+V0//FR&language=FR>

d'intégration, mesures concrètes, mise en commun des ressources (charbon et acier) sous le contrôle d'institutions supranationales et indépendantes, afin de créer des « solidarités de fait » et de rendre la guerre « matériellement impossible »⁹ ... C'est le général de Gaulle, l'homme de la résistance aux Nazis, qui, le 22 janvier 1963, par le traité de l'Elysée, formalise la coopération et l'amitié franco-allemandes¹⁰ et entérine le Traité de Rome qu'il avait condamné lorsqu'il était dans l'opposition. C'est sur le modèle de l'administration française, efficace et performante, que se construit l'administration publique européenne. C'est le nom de Jacques Delors qui demeure celui du président de la Commission européenne que l'on présente comme modèle.

Les Français ont ainsi beaucoup donné à l'Union européenne et, selon toutes les études d'opinion, y demeurent très attachés. Ainsi, selon une étude du Pew research center du 29 mai 2012, 48% des Français déclarent que la participation de leur pays à l'Union européenne est « une bonne chose » contre 30% des Britanniques et 28% des Tchèques. 60% des Français se déclarent « favorables à l'Union européenne ». Plus important, ce pourcentage est resté quasiment inchangé entre 2007 et 2012, alors que la proportion de personnes interrogées se déclarant favorables à l'Union européenne a connu une chute spectaculaire de sa popularité (de l'ordre parfois de 20 points de pourcentage) dans tous les autres pays participant à l'étude à l'exception de l'Allemagne.¹¹

Toutefois, les Français ont une vision de l'Europe particulière, celle d'un regroupement d'Etats souverains qui mettent en commun certaines de leurs forces pour mieux peser dans le monde. Ainsi, une étude publiée en mai 2011 révèle que 69% des Français interrogés considèrent que l'appartenance de la France à l'Union européenne « renforce la puissance de la France dans le monde. », 68% se déclarent d'accord avec l'affirmation selon laquelle « L'Union européenne nous rend plus forts face aux Etats-Unis » et 59% estiment que « l'Union européenne nous rend plus fort face à la Chine ». Seule l'affirmation que « l'Union européenne nous a apporté la paix » recueille une proportion plus élevée d'assentiment.¹²

Au niveau politique, tous les présidents de la République qui se sont succédés depuis 1957 et toutes les majorités ont toujours confirmé le choix européen, notamment en période de crise lorsque des décisions difficiles s'imposaient. Mais la vision française de l'Europe demeure celle d'une « Europe puissance », qui n'est pas toujours partagée par ses partenaires, d'une Europe politique qui décide et qui agit. Ainsi, la France et les Français s'estiment-ils déçus de l'action des européens dans les crises récentes.

Les Français déçus par les institutions européennes

La gestion européenne de la crise a en effet déçu les Français, habitués à un Etat fort, centralisé et relativement efficace. Leurs critiques vont d'abord aux institutions européennes. Ainsi, une enquête de septembre 2011 révélait que 79% des Français interrogés estimaient que l'Union européenne agissait de manière « pas vraiment efficace » ou « pas efficace du tout » pour limiter les effets de la crise économique actuelle¹³. Seuls 47% d'entre eux déclarent avoir une vision

⁹ Déclaration Schuman du 9 mai 1950 : http://www.robert-schuman.eu/declaration_9mai.php

¹⁰ Voir à ce sujet : <http://www.france-allemande.fr/Traite-de-l-Elysee-22-janvier-1963.029.html>

¹¹ Enquête de Pew research center du 29 mai 2012 intitulée « European unity on the rocks »

<http://www.pewglobal.org/2012/05/29/european-unity-on-the-rocks/>

¹² Sondage sur « le sentiment européen chez les Français » réalisé par la Fondapol et rendu public le 9 mai 2011 :

http://www.fondapol.org/wp-content/uploads/2011/05/Sentiment-europ%C3%A9en_Principaux-r%C3%A9sultats.pdf

¹³ Enquête IFOP menée du 23 au 26 septembre 2011 : http://www.ifop.fr/media/poll/1655-1-study_file.pdf

positive de la Banque centrale européenne, contre 53% qui expriment une « opinion négative. ¹⁴ Les institutions européennes ont, en effet, été jugées lentes à réagir. Elles ont surtout été prises en défaut dans leur communication de crise. Ainsi, les messages venus de Bruxelles ont été quasiment tous punitifs, appelant, non sans raison, à une plus grande discipline dans la gestion des comptes publics, mais les Européens, dont particulièrement les Français, n'ont pas senti le soutien solidaire des institutions pour affronter des situations aux graves conséquences sociales et politiques. Onze gouvernements ont été balayés par la crise, les citoyens ont été frappés par des réductions de pensions et de salaires et aucun responsable des institutions communautaires n'a été en mesure de prendre en compte, dans ses déclarations publiques, la dimension politique de ces bouleversements. Il n'est donc pas étonnant que l'image de l'Union européenne ainsi que la confiance dans les institutions européennes, mesurée par les enquêtes Eurobaromètre, ne cessent de s'éroder depuis 2010. ¹⁵ Pour les Français, peuple très politique, ce défaut est une erreur majeure qui éloigne un peu plus les institutions européennes de la réalité de leur vie quotidienne.

Par ailleurs, la nature de la crise, financière et relative aux dettes publiques, nécessitait de nouvelles contributions des Etats membres les plus riches, au premier rang desquels l'Allemagne et la France. Les prêts bilatéraux consentis aux Etats en difficulté, puis les contributions aux mécanismes d'aide financière, ont exigé des négociations entre gouvernements et une approbation par les parlements nationaux. La résolution « intergouvernementale » de la crise n'a donc pas renforcée l'approche communautaire. L'idée s'est donc insinuée que le niveau européen n'était pas conçu pour affronter les crises et que seule la coopération entre Etats était à même de le faire. En outre, l'impératif de solidarité européenne, que Jacques Delors avait si bien réussi à introduire dans le fonctionnement européen, notamment par la création des Fonds structurels, a semblé avoir disparu des capacités d'action de la Commission européenne. Dans un tel contexte, Nicolas Sarkozy a accredité ce sentiment en revendiquant une Europe intergouvernementale et en ressuscitant le vieux débat lancé par le Général de Gaulle entre Europe communautaire, et Europe des Etats, déclarant qu'une « Europe plus démocratique » est « l'Europe où ce sont les responsables politiques qui décident. », que « la refondation de l'Europe, ce n'est pas la marche vers plus de supranationalité » et que « c'est par l'intergouvernemental que passera l'intégration européenne. » ¹⁶

La conduite de la politique de crise par l'Allemagne et la France s'est ainsi imposée, non sans divergences ni affrontements. Les réticences allemandes ont semblé égoïstes à des Français habitués à compter davantage sur la dépense publique. Les Allemands ont paru lents à réagir, notamment dans le cas grec. Comme souvent, la France, jalouse de sa souveraineté, n'a pas compris qu'une mutualisation des dettes nécessitait une intégration plus poussée, c'est-à-dire vraisemblablement une mutualisation des recettes, des budgets et des fiscalités et n'a pas accepté que cela se fasse au profit des institutions communautaires, non élues directement. C'est l'ensemble du projet européen qui est ainsi critiqué par les Français. Ainsi, lors de la campagne électorale, aucun candidat n'a vraiment défendu la construction européenne dans sa forme actuelle. Même le candidat du centre, traditionnellement le plus européen, François Bayrou a critiqué le « condominium franco-allemand » et appelé à une démocratisation de l'Europe ¹⁷

¹⁴ Enquête du Pew research center du 29 mai 2012 intitulée « European unity on the rocks » <http://www.pewglobal.org/2012/05/29/european-unity-on-the-rocks/>

¹⁵ Eurobaromètre standard n°76 publié en décembre 2011 : http://ec.europa.eu/public_opinion/archives/eb/eb76/eb76_first_en.pdf

¹⁶ Discours de Toulon du 1er décembre 2011 : <http://www.archives.elysee.fr/president/les-actualites/discours/2011/discours-du-president-de-la-republique-a-toulon.12553.html>

¹⁷ Site de campagne du candidat : <http://www.bayrou.fr/article/europe>

Cette critique française rejoint celle d'une Europe perçue comme trop nombreuse, divisée sur la plupart des politiques et dirigée par une Commission qui a perdu le sens d'une vision politique.

Les Français estiment ainsi, en particulier, que les élargissements successifs de l'Union ont été trop rapides. A l'automne 2008, quatre ans après le « grand élargissement » de l'Union à dix pays d'Europe centrale et orientale et un an après l'adhésion de la Roumanie et de la Bulgarie, 54% des Français déclaraient que cet élargissement avait « affaibli l'UE » et 62% d'entre eux se déclaraient opposés à l'élargissement de l'Union européenne à d'autres pays.¹⁸ Les Français pensent majoritairement que le projet européen a changé de nature et que l'Union s'apparente davantage à une « grande zone de libre-échange » qu'à un véritable projet politique. Les critiques de l'« Europe offerte » ou de « l'Europe passoire » sont courantes, qu'il s'agisse, à gauche, de dénoncer une ouverture aux échanges commerciaux internationaux qui ne s'est pas accompagnée de la mise en place des protections nécessaires, ou, à droite, de critiquer contrôle insuffisant des migrations internationales. Les événements de politique étrangère dans lesquels la France a été impliquée ont conforté ce sentiment. Que ce soit pour la Libye, l'Iran ou les révolutions arabes, les institutions européennes ne se sont pas révélées en mesure de conduire une stratégie cohérente, laissant les Etats membres agir en ordre dispersé.

Un consensus français s'est donc exprimé sur l'impuissance des institutions européennes à répondre à la crise, sans que nul ne s'interroge sur ses causes, qui tiennent essentiellement à la réticence des Etats, à commencer par la France, à déléguer au niveau européen des prérogatives nouvelles en matière économique et budgétaire. Ces déceptions, ces reproches et ces critiques expliquent en grande partie la politique européenne de la France, tant sous le quinquennat de Nicolas Sarkozy que sous celui de François Hollande. Quelle Europe veut donc la France ?

Le nouveau président français est assurément un Européen convaincu. Dans le passé, proche de Jacques Delors, il appartient à un courant socialiste traditionnellement européen. Mais, chef du PS, il a dû affronter en 2005 la dissidence d'une fraction importante de son parti, emmenée par Laurent Fabius, ancien premier ministre et désormais nouveau ministre des Affaires étrangères. Son nouveau ministre des Affaires européennes, Bernard Cazeneuve, représente aussi ces socialistes qui se sont opposés à la ratification du Traité établissant une Constitution pour l'Europe. Les fortes réticences européennes de la France, déjà portées par Nicolas Sarkozy, ont donc de bonnes chances de continuer à s'exprimer sous François Hollande.

Ces attentes concernent autant les institutions européennes que les politiques qu'elles conduisent. Elles confirment une vision française de l'Europe qui sera au cœur des débats communautaires dans les années à venir.

Les débats européens ont déserté la politique intérieure française

Le premier trait frappant du débat français actuel sur l'Union européenne est la faible place qu'y tiennent les questions institutionnelles. Il y a un consensus en France pour considérer que le nombre des membres de la Commission européenne doit être réduit, que tous les Etats ne doivent pas y être représentés également mais en raison de leur poids démographique et économique, ou que l'administration européenne devrait être « reprise en mains » de façon à obtenir une meilleure efficacité.

Cependant, il n'y aurait pas d'enthousiasme français pour élire le président de la Commission ou celui du Conseil européen au suffrage universel direct, comme le proposent la CDU et Wolfgang Schäuble, le ministre de l'Economie allemand. La « fédéralisation » des institutions européennes

¹⁸ Rapport national de l'Eurobaromètre « standard » n°70 pour la France, publié en automne 2008 : http://ec.europa.eu/public_opinion/archives/eb/eb70/eb70_fr_nat.pdf

est un sujet qui divise encore la classe politique et l'opinion publique françaises. Cette division est reflétée par les enquêtes d'opinion : 44% des Français estiment qu'« il faut aller plus loin, vers une union plus étroite entre les Etats membres de l'UE » contre 41% qui considèrent que « Il ne faut pas aller plus loin, l'Union européenne est bien comme elle est aujourd'hui »¹⁹. C'est pourquoi une fédéralisation ne serait vraisemblablement possible qu'après de longs débats et une campagne d'explication efficace, que personne ne souhaite lancer.

Par ailleurs, les Français, comme nombre d'Européens, boudent les urnes quant il s'agit d'élire les députés au Parlement européen : aux élections européennes de juin 2009, l'abstention s'établissait en effet à 59,37% des inscrits²⁰. Le mode de scrutin proportionnel et le découpage en très grandes circonscriptions, deux éléments qui ne se retrouvent dans aucun autre scrutin en France, l'expliquent partiellement, mais un réel désintérêt de l'opinion publique envers les institutions en est la véritable cause.

C'est la raison pour laquelle des modifications institutionnelles européennes ne font pas l'objet de enjeux politiques lors des grands scrutins nationaux. A bien des égards, depuis le référendum de 2005, les débats européens ont déserté la politique intérieure française. Les partis politiques s'en méfient parce qu'ils se sont divisés à cette époque; l'opinion a du mal à s'y retrouver parce que les traités européens sont de plus en plus complexes; les gouvernements s'en tiennent éloignés parce qu'ils ne maîtrisent pas vraiment les réactions de l'opinion. Il est ainsi significatif de constater qu'au cours de la campagne présidentielle de 2012, les principaux candidats n'ont pas fait de l'Europe un thème majeur.

De plus, il existe un vrai paradoxe français envers les institutions communes. D'un côté, la France joue le jeu européen et y est totalement impliquée. Ses diplomates sont très engagés dans les mécanismes communautaires. Son administration s'est, désormais, mise au diapason des règlements et directives et le nombre de procédures en manquement ouvertes contre la France devant la Cour est aujourd'hui dans la moyenne de ce qui peut s'observer dans les autres grands Etats et tend même à diminuer.²¹

D'un autre côté, la France trépigne bien souvent devant la lenteur du processus européen de décision ou l'incapacité à décider faute de consensus. 77% des Français jugent que la « complexité », est le mot qui qualifié le mieux l'Union européenne!²² Il est clair que les procédures en vigueur à Bruxelles sont assez loin de la tradition napoléonienne...

Les Français sont attachés à un Etat fort et ne retrouvent pas dans la Commission l'organe de décision efficace qu'ils souhaiteraient. De surcroît, ils regrettent qu'elle ne soit pas élue directement et ne puisse rendre des comptes et le Parlement européen ne leur donne pas les garanties démocratiques suffisantes, du fait de la double représentation des Etats et des peuples. Enfin, la Cour de Justice de l'Union, comme d'ailleurs la Cour européenne des droits de l'Homme, leur semblent bien lointaines et sont perçues comme ne prenant pas suffisamment en compte la dimension « régaliennne », c'est-à-dire les intérêts supérieurs de l'Etat.

Il n'en demeure pas moins que 53% des Français se déclarent « assez » ou « très » attachés à l'Union européenne.²³ L'Eurobaromètre 2008 montre même qu'ils se prononcent à une écrasante

¹⁹ Sondage sur « le sentiment européen chez les Français » réalisé par la Fondapol et rendu public le 9 mai 2011 : http://www.fondapol.org/wp-content/uploads/2011/05/Sentiment-europ%C3%A9en_Principaux-r%C3%A9sultats.pdf

²⁰ Résultats officiels des élections européennes du 11 juin 2009 en France

http://www.interieur.gouv.fr/sections/a_votre_service/resultats-elections/ER2009/FE.html

²¹ Voir les statistiques disponibles sur le site de la Cour :

http://curia.europa.eu/jcms/upload/docs/application/pdf/2011-03/ra2010_stat_cour_final_fr.pdf

²² Sondage sur « le sentiment européen chez les Français » réalisé par la Fondapol et rendu public le 9 mai 2011 :

http://www.fondapol.org/wp-content/uploads/2011/05/Sentiment-europ%C3%A9en_Principaux-r%C3%A9sultats.pdf, op.cit

²³ Enquête IFOP menée du 23 au 26 septembre 2011 : http://www.ifop.fr/media/poll/1655-1-study_file.pdf

majorité (82% contre 13%) en faveur d'une politique de sécurité et de défense commune ainsi que d'une politique étrangère commune (68% contre 23%).²⁴ Par ailleurs, ils adhèrent à l'idée d'un gouvernement économique européen : 61% se déclarent favorables à une concertation entre les autorités nationales et les autorités européennes s'agissant de l'élaboration du budget²⁵ et 69% à la désignation d'un ministre européen de l'Economie et des finances.

Les Eurosceptiques comptent pourtant toujours des partisans qui ont rassemblé, lors de la dernière élection présidentielle, 19,69% des suffrages²⁶. C'est cette dualité entre déceptions et attentes face à l'Union européenne que reflètent les études. Il est ainsi frappant de constater que, parmi une liste de sentiments qu'on demande aux Français d'exprimer lorsqu'ils pensent à l'Union européenne, ce sont, quasiment à égalité, les mots « espoir » et « déception » qu'ils mentionnent.²⁷

Les politiques commerciale, de concurrence et de croissance en question

La campagne présidentielle française a été éclairante sur le premier point. Elle a en effet été marquée par un quasi-accord de tous les candidats sur la demande d'une meilleure réciprocité dans les échanges commerciaux entre l'Union et ses grands partenaires. Il est vrai que la France est traditionnellement un pays où la défiance à l'égard de la mondialisation est forte. Mais la crise économique et la perte de nombreux emplois industriels, souvent attribués à la concurrence de pays aux normes sociales et environnementales moins rigoureuses, est devenue le symbole d'un déclin de l'économie française.

Ainsi, Nicolas Sarkozy estimait que l'Europe devait « négocier pied à pied la défense de ses intérêts commerciaux » et suggérait la mise en place d'un « *Buy European Act* » sur le modèle du « *Buy American Act* » américain qui réserve une partie des marchés publics aux petites et moyennes entreprises²⁸, tandis que le centriste François Bayrou axait sa campagne sur le « produire en France. »²⁹ François Hollande, quant à lui, évoquait lors de sa campagne présidentielle la lutte contre la concurrence déloyale et le besoin de respecter des « règles strictes » en matière sociale et environnementale ainsi qu'un principe de « réciprocité » des échanges. Ses suggestions incluaient la création d'une « contribution écologique » aux frontières de l'Union européenne et la recherche d'une « parité juste » entre l'euro, le dollar des Etats-Unis et le yuan³⁰ tandis que, au sein du même parti, Arnaud Montebourg se faisait l'avocat de la « démondialisation ».

La politique européenne de concurrence a été le deuxième point fort des critiques adressées à l'Union. En effet, les règles européennes, notamment en matière d'aides d'Etats, se trouvent très éloignées de la culture économique d'un pays habitué à un « Etat-stratège », qui définit une politique industrielle, oriente les décisions des entreprises, par la fiscalité ou, au besoin, par la

²⁴ Voir ainsi le rapport national de l'Eurobaromètre « standard » n°70 pour la France, publié en automne 2008 : http://ec.europa.eu/public_opinion/archives/eb/eb70/eb70_fr_nat.pdf

²⁵ Eurobaromètre du Parlement européen 77.2 consacré à « La crise et la gouvernance économique, rendu public le 21 mai 2012 : http://www.europarl.europa.eu/pdf/eurobarometre/2012/crise_V/eb_77_2_crisis_and_economic_governance_V_fr.pdf

²⁶ Résultats du 1^{er} tour de l'élection présidentielle, le 6 mai 2012 : <http://elections.interieur.gouv.fr/PR2012/FE.html>

²⁷ Sondage sur « le sentiment européen chez les Français » réalisé par la Fondapol et rendu public le 9 mai 2011 : http://www.fondapol.org/wp-content/uploads/2011/05/Sentiment-europ%C3%A9en_Principaux-r%C3%A9sultats.pdf, op.cit

²⁸ Discours de Villepinte du 11 mars 2012 : http://www.u-m-p.org/sites/default/files/fichiers_joints/articles/11_03_discours_villepinte.pdf

²⁹ Site de campagne du candidat : <http://www.bayrou.fr/article/europe>

³⁰ Site de campagne du candidat : http://francoishollande.fr/assets/Uploads/Projet_presidentiel_Francois_Hollande.pdf

participation au capital et soutient le développement de « champions nationaux. Il n'est donc pas étonnant de retrouver sur ces sujets un quasi-consensus entre droite et gauche. Pour Nicolas Sarkozy « L'Europe ne peut pas laisser ses groupes industriels à la merci de tous les prédateurs du monde, parce qu'elle leur interdit de se regrouper au nom d'une fausse conception de la concurrence. L'Europe ne peut plus ignorer la nécessité absolue d'une politique industrielle, pour soutenir nos filières et nos exportations ». ³¹ A gauche, le projet de banque publique d'investissement pour venir en aide aux industries ou la création par François Hollande d'un poste de ministre délégué au redressement productif confié à Arnaud Montebourg. Témoignent du même sentiment

La dernière critique française adressée à l'Union européenne a porté sur les politiques d'austérité. La thématique de la croissance a en effet focalisé le ressentiment français contre l'Union européenne et convaincu les électeurs que le niveau national restait pertinent. François Hollande en a fait un mot d'ordre, proposant, dans un discours prononcé en présence des dirigeants sociaux-démocrates européens, la création de nouvelles sources de revenus pour soutenir la croissance en Europe. ³² Il a ainsi fédéré les Etats-membres les plus durement touchés par la crise de la dette, qui réclament un assouplissement des mesures d'austérité et des disciplines budgétaires, portant l'espoir de ses électeurs que la relance de l'activité pourrait venir de mesures de type keynésien, c'est-à-dire de dépenses nouvelles engagées et garanties au niveau européen (Project bonds), voire la mutualisation des dettes des Etats en difficultés à travers des Eurobonds. Elu président de la République française, il a insisté sur ces propositions, au prix d'un refroidissement notable des relations franco-allemandes, innovant sur la méthode de discussion avec ses partenaires européens.

Au cours d'un dîner informel du Conseil européen le 23 mai 2012, qui était pour lui la première réunion européenne à ce niveau, François Hollande a pu mesurer qu'elles ne faisaient pas l'unanimité mais qu'elles suscitaient l'intérêt des pays du Sud de l'Europe, confrontés à une situation financière difficile. En s'emparant du thème de la « croissance » nécessaire pour sortir de la crise, il a trouvé des appuis à l'extérieur de l'Union, à commencer par celui de Barack Obama, inquiet des répercussions de la crise européenne sur l'économie américaine, mais aussi à l'intérieur, avec Mario Monti et la classe politique grecque.

De fait, les Etats membres de l'Union, endettés et contraints à des plans de rigueur sévères, ont tous appliqué des mesures réduisant les dépenses publiques et ainsi contribué à la diminution d'une croissance déjà faible. Politisant son discours, au moment où la France tenait aussi des élections législatives, le nouveau président a voulu marquer de son empreinte « de gauche » une politique européenne qu'il a déclaré vouloir réformer, avec le soutien des leaders socialistes européens. Les nouveaux débats ainsi ouverts ne manqueront pas d'être l'occasion de discussions encore plus fournies sur l'avenir de l'Union européenne.

Dans ces discussions, la France de François Hollande continuera à réclamer une Europe plus forte dans le monde, qui se protège davantage de la concurrence des pays émergents ne respectant pas les mêmes standards sociaux et environnementaux, ainsi que des politiques européennes volontaristes, notamment en matière industrielle et commerciale. Aura-t-il plus de chance que ses prédécesseurs d'être entendu et de peser sur l'orientation des politiques communautaires ?

³¹ Discours de Toulon du 1er décembre 2011

³² Discours « Renaissance pour l'Europe » du 17 mars 2012 : <http://francoishollande.fr/actualites/renaissance-pour-l-europe-discours-de-francois-hollande/>

En toutes hypothèses, la France n'abandonnera pas son engagement européen. Elle pourrait bien, en revanche, plaider pour « une autre Europe ». Une Union à plusieurs vitesses permettant aux Etats volontaires d'aller plus loin, à quelques uns, dans l'intégration économique, qui ralentit son élargissement, qui rompt avec le modèle de l'économie financière anglo-saxon, qui se protège davantage de l'extérieur... Voilà bien, au fond, ce que les Français souhaiteraient partager avec leurs partenaires. Mais ils ont aussi appris le réalisme et le compromis. Nul ne doute cependant qu'elle entend tenir toute sa place dans les importants tournants que le continent va devoir négocier à la faveur de la crise.

Jean-Dominique GIULIANI
Président de la Fondation Robert Schuman
www.jd-giuliani.eu
www.robert-schuman.eu